



CAMP DE JOUR

GUIDE DU PARENT 2023



L'Ascension



Camp de jour La Culbute 2023

26 juin au 18 août

Période d'inscription

8 au 26 mai 2023



Camp de jour La culbute

Guide du parent



LE GUIDE	Ce guide a été conçu afin de répondre à toutes vos interrogations concernant le camp de jour. Nous vous invitons à le lire attentivement. Si vous avez des questions, des commentaires ou des suggestions, n'hésitez pas à nous contacter. Nous comptons sur votre habituelle collaboration afin de respecter les procédures mises en place pour assurer le bon fonctionnement du camp.
LE CAMP	L'équipe d'animation du camp de jour la Culbute est heureuse d'accueillir vos enfants pour la saison estive 2023. <u>Notre mission</u> : faire vivre à vos enfants un été amusant et enrichissant dans un environnement sécuritaire. <u>Au programme</u> : une multitude d'activités sportives, socioculturelles, coopératives et de plein air. Le camp la Culbute, c'est la place des jeunes de 5 à 12 ans cet été!
HORAIRE	Du 26 juin au 18 août 2023 (8 semaines) Le camp est ouvert du lundi au vendredi, de 09h00 à 16h30.
SERVICE DE GARDE*	Afin de faciliter votre organisation familiale, un service de garde est offert gratuitement, de 8h à 9h et de 16h30 à 17h30 aux parents qui ont fait la demande via le formulaire d'inscription. Notez que des frais seront exigés pour tout retard après 17h30. Un montant 5 \$ par quinze minutes de retard sera chargé. Ces frais devront être acquittés avant le retour de l'enfant au camp de jour.
CLIENTÈLE	Ce programme s'adresse aux enfants : • qui auront 5 ans avant le 30 septembre 2023 • qui auront 13 ans après le 1er octobre 2023
TARIFS	Du 26 juin au 18 août 2023 (8 semaines) • 210\$ le premier enfant résident / 315\$ pour les non-résidents • 180\$ le deuxième enfant / 270\$ pour les non-résidents • 100\$ le troisième enfant et les suivants / 150\$ pour les non-résidents Inscription à la semaine : • 75\$ par semaine enfant résident / 115\$ par semaine non-résidents Les frais de sortie, s'il y a lieu, sont non-inclus *Si nous atteignons la capacité d'accueil du camp, les résidents de L'Ascension seront priorités.
INSCRIPTION	L'inscription doit être complétée au plus tard le <u>26 mai</u> . Vous devez déposer le formulaire dûment rempli et acquitter les frais d'inscription du camp à l'hôtel de ville. 59, rue de l'Hôtel-de-Ville, L'Ascension Du lundi au jeudi de 8h30 à 12 h et 13 h à 16h30 Le formulaire peut être complété en ligne et retourné à l'adresse suivante : loisirs@munlascension.ca

PROGRAMME ACCOMPAGNEMENT	Nous favorisons l'intégration des enfants ayant des besoins particuliers au camp. Si vous souhaitez inscrire un enfant qui nécessite un suivi particulier, merci de communiquer avec nous avant le <u>15 mai</u> afin que nous puissions prévoir un accompagnement adapté.
PAIEMENT	Pour faciliter la logistique d'inscription, il est préférable de payer le montant total lors de l'inscription. Si, pour des raisons financières, il vous est impossible de payer la totalité du montant maintenant, veuillez joindre 2 chèques, soit un de 50% daté du jour de l'inscription et le deuxième, de 50% également, daté du 1er juillet 2023. Le ou les chèques doivent être libellés au nom de la municipalité de L'Ascension. Il vous est possible d'effectuer un paiement Interac ou Visa à l'hôtel de ville. <u>Attention:</u> Aucun remboursement ne sera accordé.
NOTRE ÉQUIPE	Les enfants seront encadrés par notre super équipe d'animation constituée d'un coordonnateur de camp et 2 animateurs dynamiques!
SÉCURITÉ	La santé et la sécurité de vos enfants sont notre priorité. Tout le personnel du camp possède la formation DAFA (diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur), une formation en secourisme et a toujours accès à une trousse de premiers soins. Nous accorderons une attention soutenue aux particularités que votre enfant pourrait avoir, si vous les avez indiquées sur la fiche de santé.
LIEUX FRÉQUENTÉS	Les enfants fréquenteront les lieux suivants: • Sentiers pédestres du parc de la Source; • École L'Aventure (gymnase et cour extérieure); • Stade Gilles-Paiement; • Maison des jeunes; • Lac du Gros-Brochet (sans baignade autorisée); • Parc Raymond-Meilleur et Parc des Canotiers; • Bibliothèque municipale.
ACTIVITÉS	Nous proposons aux enfants une large gamme d'activités : • Arts plastiques, expériences scientifiques, jardinage et ateliers culinaires; • Sports variés et grands jeux; • Activités de plein air, baignade et randonnée pédestre; • Jeux coopératifs et jeux de rôles; • Sorties à l'extérieur de la municipalité; Et plus encore... L'horaire des activités hebdomadaires sera diffusé chaque semaine. Des changements peuvent survenir en fonction de la température.
SORTIE(S)	Nous souhaitons proposer aux enfants des sorties à l'extérieur de la municipalité. Certaines d'entre elles pourraient exiger une participation financière des parents. Nous vous communiquerons dès que possible les informations concernant ces sorties et les formulaires à compléter afin de permettre à votre enfant d'y participer. Notez que nous solliciterons également la présence des parents à certaines sorties afin d'assurer un encadrement optimal des enfants. Votre implication est précieuse!

HORAIRE TYPE	<u>8h00 à 9h00: Service de garde</u> <u>9h00 à 9h15: Rassemblement</u> Les enfants qui ne fréquentent pas le service de garde doivent arriver à cette heure. Les animateurs prennent les présences et se préparent à débiter la journée. <u>9h15: Début des activités</u> En matinée, deux blocs d'activités de 1h15 chacun sont à l'horaire. <u>10h30: Collation</u> On prend une pause d'une quinzaine de minutes, afin de reprendre des forces pour poursuivre nos activités. <u>12h00: Dîner</u> <u>13h00: Reprise des activités</u> En après-midi, trois blocs d'activités d'une heure chacun sont à l'horaire. <u>15h00: Collation</u> On prend une pause d'une quinzaine de minutes, afin de reprendre des forces pour, une fois de plus, poursuivre nos activités. <u>16h15: Fin des activités</u> On rassemble tout le monde et on fait un retour sur la journée. <u>16h30: Fin du camp et début du service de garde</u> Contrôle des départs <u>17h30: Fin du service de garde</u>
BAIGNADE	Nous irons occasionnellement nous baigner à la plage de Ste-Véronique. En plus de la vigilance des animateurs, vos enfants seront surveillés par des sauveteurs formés par la Société de Sauvetage. Lors de ces journées, les enfants doivent avoir un dîner soutenant incluant beaucoup d'eau, une serviette, de la crème solaire (obligatoire), une casquette ou chapeau (obligatoire), <u>leur maillot sous leurs vêtements</u> et le tout bien identifié. Tous les jeunes de 8 ans et moins doivent apporter une ceinture de sécurité ou des flotteurs. (n'oubliez pas que les jeunes se baignent dans un lac et non dans une piscine). Nous passerons toute la journée à la plage Le départ se fera à 9h15 et le retour pour 15h45. Si une journée est annulée à cause de la température, il est à la discrétion du camp de la remettre ou de l'annuler. Vous en serez avisés.
QUARTIER GÉNÉRAL	L'école L'Aventure est l'endroit où se rassemblent les enfants en début et en fin de journée. 4 Rue Principale O, L'Ascension, QC, J0T 1W0 Nous vous invitons à passer par la porte d'entrée située sur la rue de l'église. L'entrée est clairement identifiée grâce à une affichette du camp.
ARRIVÉE	Dès 9h, notre équipe d'animation vous attend pour l'accueil de votre enfant. Les enfants pourront déposer leurs effets personnels et rejoindre leur animateur. Il est important d'arriver entre 9h00 et 9h15. Par la suite, les groupes pourraient être en déplacement dans la municipalité. C'est la responsabilité du parent de s'assurer que son enfant retrouve son groupe. *Notez que le service de garde débute à 8h pour les enfants inscrits

DÉPART

Pour assurer la sécurité de vos enfants, prenez note des modalités de départ :

- Les enfants seront de retour à l'école L'Aventure au plus tard à 16h.
- La personne qui viendra chercher un enfant devra se présenter à l'animateur afin que celui-ci vérifie son identité et indique son départ dans le registre.
- Les personnes autorisées à venir chercher votre enfant sont seulement celles que vous aurez inscrites sur le formulaire de départ, ainsi que le ou les parents indiqués sur le formulaire d'inscription.
- Si une autre personne devait venir chercher votre enfant, vous devez en aviser le coordonnateur. Autrement, nous refuserons de laisser partir votre enfant avec cette personne.
- Vos enfants seront autorisés à partir à pied ou à bicyclette à partir de 16h00 seulement si vous l'avez indiqué sur la fiche de départ. Ils devront, avant de partir, donner leur nom à l'animatrice pour qu'elle fasse la vérification et qu'elle donne son autorisation.
- Ne soyez pas surpris si nous vous demandons une pièce d'identité en début de saison. La sécurité de vos enfants reste notre priorité.

**RETARD
ABSENCE**

En cas de retard ou d'absence de votre enfant, vous devez aviser la veille ou avant 9h00 le matin même à l'adresse suivante: cdjascension@gmail.com
Veuillez mentionner le nom de votre enfant ainsi que l'heure précise de son arrivée au camp ou son absence pour la journée complète.

**TENUE
ADÉQUATE**

Au camp de jour, on bouge beaucoup. Alors, il faut être confortable! Habillement suggéré pour un confort garanti toute la journée :

- Culottes courtes ou longues
- Espadrilles (avec des bas)
- Chandail à manches courtes
- Casquette ou chapeau (obligatoire)
- Chandail chaud au besoin

NB. Le port de sandale ou gougoune est fortement déconseillé.

**DANS LE SAC
À DOS**

Chaque jour, nous devrions retrouver les items suivants dans un sac à dos:

- boîte à lunch avec diner froid et « icepack » ;
- 2 collations
- Gourde d'eau (bien identifiée);
- Chapeau et casquette (obligatoire);
- Crème solaire (obligatoire);
- Chasse-moustiques;
- Vêtements de rechange au besoin, chandail chaud ou imperméable selon température;
- Maillot et serviette de bain .

Merci d'identifier TOUT le matériel de vos enfants. Ce petit geste pourrait vous éviter bien des recherches dans les objets perdus.

À noter: Les appareils électroniques et les jouets de la maison de ne sont pas permis

Attention: Un enfant qui n'aurait pas le matériel pourrait se voir refuser l'accès au camp.

CODE DE VIE	Nous sollicitons l'aide des parents pour discuter du code de vie avec leur enfant avant d'intégrer le camp. Il est entendu que, comme je suis inscrit(e) au camp de jour ... • Je respecte les règles de mon animatrice et de l'organisation du camp de jour. • Je participe activement aux activités. • Je respecte les autres par mes paroles et mes actes. • Je respecte tout le matériel mis à ma disposition. • Je circule à pied durant le jour sur les terrains du camp de jour. • Je ne quitte jamais mon groupe à moins d'avoir l'autorisation de mon animatrice. • Je circule calmement dans les édifices que je fréquente. • Je respecte la tenue vestimentaire. • À la fin de la journée, j'attends que la personne responsable ait contrôlé mon départ avant de partir avec la personne qui vient me chercher.
MESURES DISCIPLINAIRES	Au camp de jour, le respect du code de vie est primordial. En cas échéant, les mesures disciplinaires peuvent s'appliquer: • Pour tout enfant qui ne respecte pas ce Code, les parents en seront avisés. • En cas de manquements, un premier avis disciplinaire écrit et les parents seront contactés. • Si la situation persiste, un deuxième avis disciplinaire écrit sera émis et l'enfant sera exclu du camp de jour de 2 à 5 jours (sans remboursement). • Finalement, si ce moment de réflexion à la maison n'a pas porté fruit, nous nous verrons dans l'obligation d'exclure l'enfant du camp de jour pour le reste de l'été (sans remboursement). En tout temps, un enfant présentant un comportement inadéquat peut se voir refuser la participation à une activité spéciale ou une sortie. Selon la gravité du problème, certaines mesures disciplinaires peuvent être accélérées. Le but de ces mesures est de permettre à l'ensemble des participants de passer un bel été en profitant au maximum de leurs journées d'activités et de pouvoir S'AMUSER en toute sécurité.
SYSTÈME D'ÉMULATION	L'équipe d'animation mettra en place en système d'émulation en début de saison afin de favoriser les comportements positifs et encourager l'autonomie et l'engagement des enfants.
REÇU D'IMPÔT	Un reçu en provenance de la Municipalité vous sera remis à la fin du camp du jour à la condition que vous nous ayez donné votre numéro d'assurance sociale.
PHOTOS	Le camp de jour La Culbute fera des photos et/ou des films sur les activités des participants pendant la durée du camp, nous vous demandons de signer le formulaire prévu à cet effet, qui autorise la Municipalité à se servir de ce matériel en tout ou en partie à des fins de parution dans le journal L'Information du Nord ou autres médias régionaux. Tout le matériel utilisé demeurera la propriété de la municipalité de L'Ascension.
ÉTAT DE SANTÉ	Lorsqu'un enfant présente un ou plusieurs symptômes de maladie (fièvre, vomissements, maladie contagieuse, etc.) les parents sont tenus de ne pas l'amener au camp de jour. Si par exemple une fièvre se déclarait au cours de la journée, les parents seront avisés et devront venir chercher l'enfant dans les plus brefs délais

**NOUS
JOINDRE**

Dès le 29 mai, vous pourrez communiquer avec le coordonnateur du camp de jour à l'adresse suivante:

cdjascension@gmail.com

Merci de privilégier la communication par courriel. Il est plus facile pour l'équipe d'animation de recevoir rapidement l'information.

D'ici là, pour toutes questions relatives au camp, communiquer avec Julie St-Denis, coordonnatrice loisirs, culture et vie communautaire.

819-275-3027 poste 224

loisirs@lascension.ca

BON ÉTÉ!

L'équipe du camp de jour a très hâte de rencontrer vos enfants. Soyez assuré que nous mettrons tout en oeuvre afin de partager de mémorables moments en leur compagnie.

Nous profitons de l'occasion pour souhaiter aux familles de L'Ascension une agréable saison estivale!

